



COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE MEAULNE-VITRAY
Le 25 novembre 2021

Présents : Jacques **BARDIOT**, Arthur **CASAUX**, Paula **CHAUSSENOT**, Bernard **DAMOISEAU**, Pierre-Marie **DELANOY**, David **GUILLAUME**, Jérôme **JOMIER**, Karine **KREMER**, Carine **LAPLAINE**, Elisabeth **PLESSE**, Alexandre **SOUDRY**, Brigitte **TOURRET** Françoise **TULARS**.

Absents excusés : Marie-Paule **DUBREUIL**, Lara **DUPLAIX**, Anthony **MERCIER** et Jérôme **MERLIN**.

Pouvoirs : Lara **DUPLAIX** à Jérôme **JOMIER**, Anthony **MERCIER** à Karine **KREMER**.

Avant de commencer la séance, M. le Maire procède à la lecture du compte rendu des délibérations prises lors du précédent conseil municipal du 19 octobre 2021.

- **1-Cession parcelle AM 178 rectification acquéreur**

Le Conseil Municipal a approuvé le 19 octobre 2021 la cession de la parcelle AM 178 au prix de 10 000€ au nom de M Merlin alors que le nom de l'acquéreur est précisément EURL pharmacie de Meaulne.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, rectifie l'acquéreur de la parcelle AM 178 pour EURL pharmacie de Meaulne.

- **2-Local médecin : choix des entreprises :**

Arrivée de M. MERLIN (pouvoir de Marie-Paule **DUBREUIL** à Jérôme **MERLIN**)

Il est précisé que ce projet s'intègre dans le « Plan de Relance » qui a entre autres pour but de dynamiser l'économie locale, soutenir les entreprises locales et rénover des bâtiments publics. L'article 142 de la loi du 7/12/2021 permet de conclure des marchés de travaux sans publicité préalable ni mise en concurrence si la valeur estimée est inférieure à 100 000 € HT.

ENTREPRISE	DEVIS HT	en €	DEVIS TTC	en €
TULLIO local médecin	32 724		39 268.8	
TULLIO ajout façade	8 173		9 807.6	
TULLIO démolition	1 974		2 368.8	
DAUMIN médecin	11 419		13 702.8	
DAUMIN complément	11 663		13 995.6	
TROTIGNON	6 105.75		7 326.9	
GENEST	7 696		9 235.2	
GENEST	476		579.2	
NEVEU	13 165.25		15 798.3	
NEVEU	5 841.27		7 009.52	
TOTAL	99 237.27		119 092.72	

Il est proposé les entreprises mentionnées ci-dessus. Le choix a été fait de ne pas avoir d'architecte, M. Jomier se charge du suivi de chantier.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le choix des entreprises TULLIO, DAUMIN, TROTIGNON, GENEST et NEVEU pour réaliser les travaux du local médecin.

- **3-Local médecin : subvention départementale demande accord définitif**

SUBVENTIONS	MONTANT	en €
DEPARTEMENT	27 442.52	
ETAT	26 893.67	
REGION	15 000	
TOTAL	69 087 Soit environ 70% du montant des travaux HT	

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, demande l'accord définitif de subvention du Département pour le local.

- **4-Aménagement Route du Vernet, Rue du Lavoir et Place de Vitray: choix du maître d'œuvre**

ENTREPRISE	DEVIS HT	en €
INFRALIM	17 050	
BTM	33 000	
TRUTTMAN	17 250	

M. le Maire propose de retenir l'entreprise INFRALIM.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir l'entreprise INFRALIM comme maître d'œuvre pour le programme d'aménagement Route de Vernet, Rue du Lavoir et Place de Vitray.

- **5-Décision modificative : Aménagement Route du Vernet, Rue du Lavoir et Place de Vitray**

Suite au choix du Maître d'œuvre, il y a lieu de prévoir le montant des honoraires au budget. Il est proposé de prendre 20 460€ sur le programme 357 « restructuration ancien

cimetière » pour l'imputer au 378 « aménagement Route du Vernet, Rue du Lavoir et Place de Vitray »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative.

- **6-Projet photovoltaïque BayWa r.e**

Le seul pouvoir du Conseil Municipal sur ce projet est d'émettre un vœu.

M. le Maire propose de voter à bulletin secret.

Vote par rapport au projet présenté : Contre 11 Pour 2 Abstention 4

Pour les raisons suivantes :

- le choix du terrain ne semble pas approprié
- L'impact sur la faune sauvage
- La proximité avec la forêt qui a obtenu en 2017 le label Forêt d'Exception
- La présence d'un chemin de randonnée inscrit au P.D.I.P.R

Le Conseil Municipal, demande à la société BayWa r.e et au propriétaire du terrain d'abandonner le projet photovoltaïque au sol sur la commune de Meaulne-Vitray. (Vœu approuvé par la majorité).

Questions diverses :

-Le dossier de reconquête du centre bourg est accepté, l'Agence Technique Départementale de l'Allier nous accompagne dans la mise en place du marché, l'analyse et le suivi de l'étude. Le dépôt des offres est prévu le 07 janvier. Actuellement l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires peut financer le reste à charge de cette étude. La reconquête du centre-bourg s'axe sur trois thématiques : l'aménagement, le social et l'environnement. Le projet se tiendra sur 5 ans, de 2023 à 2028.

- Les travaux de la cuisine de Vitray sont maintenus pour 2022 ils seront liés à un projet de rénovation énergétique : remplacement des radiateurs, abaisse du plafond, isolation... dont l'estimatif des travaux est de 18 000€, subventionné à hauteur de 10 000€.

- Visite du SDE03: l'enfouissement des réseaux au lotissement et rue du lavoir coûtera moins cher que les prévisions.

- M. le Maire propose de réfléchir à l'installation d'un panneau lumineux d'information place du Cheval Blanc pour faciliter la diffusion d'information municipale dans l'espace public.

-M. le Maire propose d'étudier la mise en place d'une caméra de télésurveillance sur le carrefour du Cheval Blanc. L'usage serait réservé à la Gendarmerie, installation subventionnée à 80%.

- M. Damoiseau informe que la Boucle de Tronçais devrait avoir lieu le 23 avril 2022.

- La population a été informée du report du repas des aînés en raison du Covid, de même la cantine senior n'a pas pu réouvrir.

- Mme Chaussenot précise que « Le petit Meaulne-Vitray » sera distribué dans les boites aux lettres avant Noël.
 - Le bornage du chemin communal qui passe vers la Fontaine Saint Eloy de Vitray se fera le 07 décembre.
 - La pétanque Meaulnoise demande à la Commune s'il est possible d'investir dans un abri de jardin en bois de 16m2 à installer au stade municipal.
 - La Commission Cadre de Vie projette d'installer les décorations de Noël le Samedi 04 décembre dès 13h30.
 - L'espace Jacqueline Pelletier Doisy devrait être inauguré le 17 décembre.
- 21h54, la séance est levée.

Prochain Conseil Municipal le mardi 18 janvier 2022 à 19h30 (salle polyvalente).

